

Déclaration liminaire CSA départemental 79 du 04 Mars 2024

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CSA D,

Il y a un an, dans cette même instance, dans le contexte d'un mouvement social d'une ampleur rare, nous déplorions l'absence de dialogue social de la part du gouvernement et nous espérions que dans notre cadre plus local un dialogue de qualité serait possible.

Au Sgen-CFDT Poitou-Charentes, si nous savons apprécier la qualité du travail des services, par exemple avec le document de travail très complet pour le GT préparant cette instance mais aussi les rendez-vous d'échange réguliers, nous n'en sommes pas moins désabusés quant aux possibilités offertes par ce dialogue.

En effet, les décisions qui seront prises ici seront la déclinaison locale d'une politique libérale, qui se focalise sur une approche budgétaire qui n'a pour seul mot d'ordre que les économies à faire au détriment des plus modestes et des services publics ; encore 10 milliards supplémentaires « à économiser », décision prise par décret il y a moins d'un mois. Ces décisions vont dans le mauvais sens, le sens de l'injustice sociale, le sens d'une République de plus en plus fracturée. Ajoutons à cela un président et un ex-ministre de l'éducation, devenu premier ministre, autoritaires dans leur prétention à savoir, envers et contre tous, quelles sont les solutions miracles pour l'École et c'est une catastrophe aux multiples facettes qui s'annonce, à base de soi-disant « bon sens » et de recettes tout droit sorties d'un passé fantasmé.

Le Sgen-CFDT Poitou-Charentes ne peut que redire ici son opposition aux mesures dites du « Choc des Savoirs », dont la plus emblématique, celle organisant les enseignements de français et mathématiques en groupes de niveaux. Elle va mettre à mal toute une génération d'enfants lors de leur entrée dans la vie de collégien·nes. Alors que notre système scolaire est celui qui renforce le plus les inégalités sociales, cette organisation va creuser encore les écarts. Elle va aussi générer de nouvelles violences, dégradant le climat scolaire dans les collèges ; le travail engagé dans les établissements contre le harcèlement va être plus que fragilisé par la stigmatisation créée par les groupes. Et toutes les précautions oratoires sur l'appellation de ces groupes, les incantations à les rendre flexibles quand la réalité organisationnelle ne le permettra qu'à la marge ne pourra pas atténuer ces effets délétères. Tous les représentants des personnels, des parents d'élèves et des lycéens l'ont dénoncé en votant contre en CSE... et pourtant, envers et contre tous, nos dirigeants les plus éloignés du terrain, qui n'ont jamais vécu la réalité de l'école publique, ni en tant qu'élèves, ni en tant que personnels, veulent cela et donc personnels et élèves devront en subir les conséquences.

Nous avons entendu, de-ci de-là, au sujet de ces mesures de Gabriel Attal, « au moins il fait quelque chose », « on essaie, on verra bien ». Cela n'est pas acceptable et démontre la pauvreté de la réflexion ayant mené à cette proposition. Que ce soit l'argument ultime pour assumer la mise en œuvre de telles

mesures est insupportable : ces élèves ne sont pas une cohorte de cobayes pour une expérimentation grandeur nature. Si tel avait été le choix, un protocole de recherche aurait dû être mis en place, ce qui n'a rien à voir avec la mise en œuvre de la mesure sur 100 % du public concerné. Et que penser des collègues privés autorisés à ne pas se soumettre à ces mesures : nouvel exemple de mise en concurrence déloyale !

Quant à l'étude de la carte scolaire du 1^{er} degré dans les Deux-Sèvres pour la rentrée 2024, là aussi nous déplorons le choix qui est mis en œuvre et dont la seule motivation est de limiter la dépense publique.

Nous allons devoir étudier et nous prononcer sur une carte permettant au département de « rendre 26 postes », soit 26 fermetures de classes.

La baisse démographique dans le département constitue une opportunité pour favoriser des mesures qualitatives. Alors que la France figure parmi les pays de l'OCDE qui ont les classes les plus chargées, il y a la possibilité d'améliorer les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage des élèves. D'autant plus que de nombreux signaux, à l'image des signalements dans le registre SST, alertent sur la dégradation des conditions de travail des agents.

À rebours des améliorations possibles, nous voilà à devoir arbitrer entre éviter de créer des classes uniques dans des écoles du rural isolé ou à dépasser les 12 élèves dans des classes dédoublées d'écoles REP à la population parmi les plus défavorisées. Ce nombre de 12 est la référence sur le site du ministère et il a tant été mis en avant... Choix impossibles.

De manière moins visible directement, le manque de moyens chronique et les économies budgétaires actuelles nous inquiètent quant aux choix de fusions d'école : nous aimerions plus de transparence sur ce qui les guide, s'il est d'autres arguments que ceux des économies d'échelle, ou de bouts de chandelle, partagez-les nous !

Et enfin, une École qui permet aux personnels de travailler dans de bonnes conditions, aux élèves d'apprendre dans des conditions favorables, c'est une école dotée de tous les personnels nécessaires. Qu'en est-il de la création de postes de remplaçant-es ? Qu'en est-il des nominations sur les postes de RASED et, plus largement, qu'en est-il de toute dotation permettant de mettre en œuvre correctement l'école inclusive ? Qu'en est-il de la prise en charge de la santé des élèves dans les écoles de plus d'une vingtaine de communes encore non pourvues d'une infirmière scolaire ?

Logique budgétaire et annonces incessantes de mesures inconséquentes à mettre à en œuvre dans l'urgence sont une souffrance permanente pour les personnels et une plaie qui ne cesse de dégrader la qualité du service public auquel, au Sgen-CFDT Poitou-Charentes, nous sommes tant attachés. Nous continuerons à défendre le service public d'éducation et il est urgent que chacun à son échelle permette qu'un changement de cap soit possible.